

États financiers intermédiaires consolidés résumés non audités

ROGERS SUGAR INC.

Trimestres et semestres clos les 28 mars 2015 et 29 mars 2014

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

États intermédiaires consolidés résumés du résultat net et du résultat global
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

<i>États intermédiaires consolidés résumés du résultat net</i>	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	28 mars 2015	29 mars 2014	28 mars 2015	29 mars 2014
Produits (note 15)	127 120 \$	127 299 \$	255 846 \$	264 175 \$
Coût des ventes (note 4)	108 718	94 093	214 080	204 666
Marge brute	18 402	33 206	41 766	59 509
Charges administratives et de vente (note 4)	5 087	5 482	10 575	10 214
Frais de distribution	2 106	2 498	4 222	4 644
	7 193	7 980	14 797	14 858
Résultat des activités d'exploitation	11 209	25 226	26 969	44 651
Charges financières nettes (note 5)	3 401	2 843	6 361	5 389
Bénéfice avant impôt sur le résultat	7 808	22 383	20 608	39 262
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat				
Exigible	2 429	1 450	4 896	5 831
Différé	(388)	4 208	530	4 190
	2 041	5 658	5 426	10 021
Bénéfice net	5 767 \$	16 725 \$	15 182 \$	29 241 \$
Bénéfice net par action (note 10)				
De base	0,06 \$	0,18 \$	0,16 \$	0,31 \$
Dilué	0,06 \$	0,16 \$	0,16 \$	0,29 \$

<i>États intermédiaires consolidés résumés du résultat global</i>	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	28 mars 2015	29 mars 2014	28 mars 2015	29 mars 2014
Bénéfice net	5 767 \$	16 725 \$	15 182 \$	29 241 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—
Bénéfice net et résultat global pour la période	5 767 \$	16 725 \$	15 182 \$	29 241 \$

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

États intermédiaires consolidés résumés de la situation financière

(en milliers de dollars)

	28 mars 2015	27 septembre 2014	29 mars 2014
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 511 \$	106 \$	115 \$
Clients et autres débiteurs	49 925	52 195	50 067
Impôt sur le résultat recouvrable	3	119	605
Stocks	90 150	86 351	103 703
Charges payées d'avance	1 672	2 132	1 571
Instruments financiers dérivés (note 6)	9 221	2 262	4 196
Total des actifs courants	152 482	143 165	160 257
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	176 681	177 014	173 441
Immobilisations incorporelles	1 801	1 902	2 004
Autres actifs	573	523	578
Actifs d'impôt différé	17 299	15 666	13 346
Instruments financiers dérivés (note 6)	1 100	112	545
Goodwill	229 952	229 952	229 952
Total des actifs non courants	427 406	425 169	419 866
Total des actifs	579 888 \$	568 334 \$	580 123 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Découvert bancaire (note 7)	– \$	833 \$	1 160 \$
Facilité de crédit renouvelable (note 7)	46 000	35 000	40 000
Fournisseurs et autres créditeurs	41 175	51 009	40 876
Impôt sur le résultat à payer	501	–	68
Provisions	893	919	1 064
Obligations liées aux contrats de location-financement	–	7	24
Instruments financiers dérivés (note 6)	4 655	990	308
Total des passifs courants	93 224	88 758	83 500
Passifs non courants			
Facilité de crédit renouvelable (note 7)	50 000	50 000	50 000
Avantages du personnel	44 118	43 592	41 329
Provisions	2 417	2 417	2 273
Instruments financiers dérivés (note 6)	6 084	495	204
Débiteures convertibles subordonnées non garanties (note 8)	107 178	106 735	106 294
Passifs d'impôt différé	28 420	26 257	29 706
Total des passifs non courants	238 217	229 496	229 806
Total des passifs	331 441	318 254	313 306
Capitaux propres			
Capital social	133 825	133 712	133 712
Surplus d'apport	200 148	200 148	200 143
Composante capitaux propres des débiteures convertibles subordonnées non garanties (note 8)	1 188	1 188	1 188
Déficit	(86 714)	(84 968)	(68 226)
Total des capitaux propres (note 9)	248 447	250 080	266 817
Total des passifs et des capitaux propres	579 888 \$	568 334 \$	580 123 \$

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

États intermédiaires consolidés résumés des variations des capitaux propres
(en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions)

	Pour le semestre clos le 28 mars 2015					
	Nombre d'actions	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des déventures convertibles	Déficit	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 27 septembre 2014	94 028 860	133 712	200 148	1 188	(84 968)	250 080
Dividendes (note 9)	-	-	-	-	(16 928)	(16 928)
Émission d'actions (note 11)	30 000	113	(5)	-	-	108
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	-	-	5	-	-	5
Bénéfice net et résultat global pour la période	-	-	-	-	15 182	15 182
Solde au 28 mars 2015	94 058 860	133 825	200 148	1 188	(86 714)	248 447

	Pour le semestre clos le 29 mars 2014					
	Nombre d'actions	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des déventures convertibles	Déficit	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 28 septembre 2013	94 114 260	133 833	200 135	1 188	(80 283)	254 873
Dividendes (note 9)	-	-	-	-	(16 933)	(16 933)
Rachat et annulation d'actions (note 9)	(85 400)	(121)	-	-	(251)	(372)
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	-	-	8	-	-	8
Bénéfice net et résultat global pour la période	-	-	-	-	29 241	29 241
Solde au 29 mars 2014	94 028 860	133 712	200 143	1 188	(68 226)	266 817

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

Tableaux intermédiaires consolidés résumés des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	28 mars	29 mars	28 mars	29 mars
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	5 767 \$	16 725 \$	15 182 \$	29 241 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations corporelles (note 4)	2 940	3 006	5 961	5 999
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 4)	50	56	101	113
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés comprise dans le coût des ventes	(2 465)	(4 177)	265	(8 365)
Charge d'impôt sur le résultat	2 041	5 658	5 426	10 021
Cotisations aux régimes de retraite	(2 156)	(5 460)	(3 851)	(7 465)
Charge de retraite	2 483	2 454	4 377	4 449
Charges financières nettes (note 5)	3 401	2 843	6 361	5 389
Profit résultant de la sortie d'immobilisations corporelles	—	—	(26)	(18)
Rémunération fondée sur des actions	2	3	5	8
Autres	(105)	(1)	(105)	(1)
	11 958	21 107	33 696	39 371
Variations des éléments suivants :				
Clients et autres débiteurs	(9 096)	(6 950)	2 270	59
Stocks	29 721	(6 972)	(3 799)	(31 329)
Charges payées d'avance	(663)	(122)	460	476
Fournisseurs et autres créditeurs	(6 137)	(4 400)	(10 500)	3 655
Provisions	(26)	(40)	(26)	(86)
	13 799	(18 484)	(11 595)	(27 225)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation				
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	25 757	2 623	22 101	12 146
Intérêts payés	(2 504)	(2 517)	(4 829)	(4 566)
Impôt sur le résultat payé	(2 291)	(2 989)	(4 279)	(7 009)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	20 962	(2 883)	12 993	571
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes payés	(8 462)	(8 471)	(16 925)	(16 941)
(Diminution) augmentation de la facilité de crédit renouvelable	(5 000)	7 000	11 000	15 000
(Diminution) augmentation du découvert bancaire	(2 607)	1 160	(833)	1 160
Émission (annulation) d'actions (notes 9 et 11)	108	(372)	108	(372)
Paieement de frais de financement	—	(90)	—	(90)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(15 961)	(773)	(6 650)	(1 243)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Entrées d'immobilisations corporelles, après déduction du produit de la sortie	(3 572)	(1 469)	(4 938)	(2 417)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(3 572)	(1 469)	(4 938)	(2 417)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie				
	1 429	(5 125)	1 405	(3 089)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période				
	82	5 240	106	3 204
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période				
	1 511 \$	115 \$	1 511 \$	115 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 12)

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

ROGERS SUGAR INC.

1

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

1. Entité présentant l'information financière

Rogers Sugar Inc. (« Rogers » ou la « Société ») est une société domiciliée au Canada constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social de Rogers est situé au 123, rue Rogers à Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 3V2. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Rogers pour les trimestres et les semestres clos le 28 mars 2015 et le 29 mars 2014 comprennent les comptes de Rogers et de sa filiale, Lantic Inc. (collectivement, la « Société »). L'activité principale de la Société consiste à raffiner, emballer et commercialiser les produits du sucre.

2. Mode de présentation et déclaration de conformité

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, selon les méthodes comptables appliquées par la Société dans ses plus récents états financiers consolidés annuels audités, sauf pour ce qui est de l'adoption des modifications de l'IAS 36 et de l'IFRIC 21, comme il est décrit à la note 3 a). Certaines informations, particulièrement celles par voie de notes afférentes, qui sont normalement comprises dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), ont été omises ou résumées. Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ne comprennent donc pas toute l'information requise pour les états financiers consolidés annuels et, par conséquent, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités et des notes y afférentes établis pour l'exercice clos le 27 septembre 2014.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités le 30 avril 2015.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants des états consolidés résumés non audités de la situation financière :

- i) les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur;
- ii) le passif au titre des prestations définies est comptabilisé comme étant le montant total net de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminué du total de la juste valeur des actifs des régimes et des coûts des services passés non comptabilisés.

2. Mode de présentation et déclaration de conformité (suite)

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire et pour les montants par action.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités a exigé que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges au cours de la période à l'étude.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités, les jugements importants posés par la direction dans l'application des méthodes comptables de la Société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude sont les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 27 septembre 2014.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 27 septembre 2014 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités, sauf pour ce qui suit.

a) Nouvelles normes et interprétations adoptées

i) IAS 36, *Dépréciation d'actifs*

L'IASB a publié des modifications à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, afin d'éliminer les conséquences involontaires de l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui oblige une entité à fournir des informations sur la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie pour laquelle la valeur comptable du goodwill ou des actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie affectés à cette unité est importante. Selon ces modifications, la valeur recouvrable doit être présentée uniquement lorsqu'une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise. Ces modifications doivent être appliquées rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La Société a adopté ces modifications au premier trimestre de l'exercice qui sera clos le 3 octobre 2015. L'adoption de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Nouvelles normes et interprétations adoptées (suite)

ii) IFRIC 21, *Droits ou taxes*

En mai 2013, l'IASB a publié l'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, qui fournit des directives sur le traitement comptable des droits ou taxes conformément aux exigences de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*.

L'interprétation définit un droit ou une taxe comme une sortie de trésorerie qui touche une entité et qui est imposée par les autorités publiques conformément à la loi. Elle note également que les droits ou les taxes ne découlent pas de contrats non (entièrement) exécutés ou d'autres accords contractuels.

En outre, l'interprétation confirme qu'une entité comptabilise un passif au titre d'un droit ou d'une taxe seulement si l'événement déclencheur précisé dans les dispositions législatives pertinentes survient.

La Société a adopté cette modification au premier trimestre de l'exercice qui sera clos le 3 octobre 2015. L'adoption de l'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

b) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore au trimestre et au semestre clos le 28 mars 2015 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités. Les nouvelles normes et les normes et interprétations modifiées en cours d'examen sont les suivantes :

i) IFRS 9, *Instruments financiers*

L'IFRS 9 (2009) instaure de nouvelles exigences visant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Aux termes de l'IFRS 9 (2009), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

L'IFRS 9 (2010) incorpore des modifications supplémentaires visant les passifs financiers.

Quant à l'IFRS 9 (2013), elle comprend une nouvelle norme générale de comptabilité de couverture qui devrait permettre une meilleure harmonisation de la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. Cette nouvelle norme ne change pas fondamentalement les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité. En revanche, elle prévoit un plus grand nombre de stratégies de couverture pour la gestion des risques admissibles à la comptabilité de couverture et elle préconise un jugement accru en ce qui a trait à l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

i) IFRS 9, *Instruments financiers* (suite)

Des obligations d'information transitoires ont été définies pour l'application de ce nouveau modèle général de comptabilité de couverture.

L'IFRS 9 (2014) comprend les directives finales sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. La version définitive de cette norme modifie également le modèle de dépréciation, en instaurant un nouveau modèle fondé sur les pertes sur créances prévues pour le calcul de la dépréciation, et de nouvelles exigences générales en matière de comptabilité de couverture.

La Société ne compte pas procéder à l'adoption anticipée de l'IFRS 9 (2009), de l'IFRS 9 (2010), de l'IFRS 9 (2013) ou de l'IFRS 9 (2014) lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice qui sera clos le 3 octobre 2015. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, sur les états financiers consolidés de la Société n'a pas encore été établie.

ii) IAS 19, *Avantages du personnel*

En novembre 2013, l'IASB a publié des modifications portant sur la comptabilisation des régimes de retraite aux termes de l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Les modifications instaurent un allègement (expédient pratique) qui permettra de réduire la complexité et le fardeau liés à la comptabilisation de certaines cotisations des membres du personnel ou de tiers. La Société a l'intention d'adopter ces modifications lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice s'ouvrant le 4 octobre 2015. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, sur les états financiers consolidés de la Société n'a pas encore été établie.

iii) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

La norme préconise un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients et deux méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle consiste en une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés et quel montant est comptabilisé. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits des activités ordinaires comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 15 lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice s'ouvrant le 1^{er} octobre 2017. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, sur les états financiers consolidés de la Société n'a pas encore été établie.

ROGERS SUGAR INC.

5

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

4. Charge d'amortissement

La charge d'amortissement a été inscrite dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat net de la façon suivante :

	Pour les trimestres clos les	29 mars	Pour les semestres clos les	29 mars
	28 mars	2014	28 mars	2014
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles				
Coût des ventes	2 823	2 900	5 732	5 783
Charges administratives et de vente	117	106	229	216
	2 940	3 006	5 961	5 999
Amortissement des immobilisations incorporelles				
Charges administratives et de vente	50	56	101	113
Charge d'amortissement totale	2 990	3 062	6 062	6 112

5. Produits financiers et charges financières

Comptabilisés dans le bénéfice net

	Pour les trimestres clos les	29 mars	Pour les semestres clos les	29 mars
	28 mars	2014	28 mars	2014
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Charge d'intérêts sur les débetures convertibles subordonnées non garanties	1 617	1 613	3 232	3 227
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	740	683	1 671	1 340
Amortissement des frais de financement différés	208	209	416	418
Variation nette de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	836	338	1 042	404
Charges financières nettes comptabilisées dans le bénéfice net	3 401	2 843	6 361	5 389

ROGERS SUGAR INC.

6

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

6. Instruments financiers

Les informations concernant l'exposition aux risques, en particulier le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux actions, sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 27 septembre 2014. L'exposition aux risques de la Société n'a pas changé de façon importante au cours du trimestre et du semestre clos le 28 mars 2015.

Le détail des profits (ou des pertes) inscrits au cours de l'exercice dans le cadre de l'évaluation à la valeur de marché de tous les instruments financiers dérivés en circulation et instruments dérivés incorporés en circulation à la clôture du trimestre est fourni ci-après. Les montants au titre des contrats à terme normalisés sur le sucre (lesquels contrats sont des instruments financiers dérivés) dans ce tableau sont présentés après compensation des marges de variation payées aux courtiers ou reçues de ces derniers à la clôture de la période considérée. Les contrats à terme sur le gaz naturel et sur le sucre ont été évalués à la valeur de marché au moyen des valeurs à la cote publiées pour ces marchandises, alors que les contrats de change à terme ont été évalués à la valeur de marché au moyen des taux publiés par l'institution financière constituant la contrepartie à ces contrats. Les calculs de la juste valeur des contrats sur le gaz naturel, des contrats de change à terme et du swap de taux d'intérêt comprennent un ajustement lié au risque de crédit de la Société ou de la contrepartie, selon le cas.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers dérivés en circulation et leur incidence, évaluée à la valeur de marché, sur les états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat net au 28 mars 2015 :

	Actifs financiers		Passifs financiers	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants
	28 mars 2015		28 mars 2015	
	\$	\$	\$	\$
Contrats à terme normalisés sur le sucre	–	1 100	893	–
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	–	–	3 101	4 943
Contrats de change à terme	6 472	–	–	119
Dérivés incorporés	2 749	–	–	8
Swap de taux d'intérêt	–	–	661	1 014
	9 221	1 100	4 655	6 084

ROGERS SUGAR INC.

7

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

6. Instruments financiers (suite)

	Profit / (perte)			
	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	28 mars 2015	29 mars 2014	28 mars 2015	29 mars 2014
	\$	\$	\$	\$
Contrats à terme normalisés sur le sucre	(1 460)	10 781	(1 197)	3 012
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	(4 184)	2 037	(8 198)	1 812
Contrats de change à terme	4 369	1 454	5 471	2 734
Dérivés incorporés	1 355	278	2 005	1 145
Montant imputé au coût des ventes	80	14 550	(1 919)	8 703

Le tableau qui suit présente les instruments financiers dérivés en circulation au 27 septembre 2014 et au 29 mars 2014 :

	Actifs financiers		Passifs financiers		Actifs financiers		Passifs financiers	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants
	27 septembre 2014				29 mars 2014			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats à terme normalisés sur le sucre	1 171	–	–	319	314	188	–	–
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	–	–	519	11	394	336	–	–
Contrats de change à terme	409	58	–	–	2 277	–	–	23
Dérivés incorporés	682	54	–	–	1 211	21	–	–
Swap de taux d'intérêt	–	–	471	165	–	–	308	181
	2 262	112	990	495	4 196	545	308	204

Pour ce qui est des actifs et des passifs financiers évalués au coût amorti au 28 mars 2015, la Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme avoisinait leur juste valeur en raison des durées relativement courtes de ces instruments.

ROGERS SUGAR INC.

8

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

7. Découvert bancaire et facilité de crédit renouvelable

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 150,0 millions de dollars aux fins du fonds de roulement, et aux termes de laquelle elle peut emprunter au taux préférentiel, au TIOL ou au taux des acceptations bancaires, majorés de 20 à 200 points de base, si elle respecte des ratios financiers prescrits. Certains actifs de la Société, notamment des comptes clients, des stocks et des immobilisations corporelles, ont été donnés en garantie quant à la facilité de crédit. Les montants suivants étaient impayés aux dates indiquées ci-après.

	28 mars 2015	27 septembre 2014	29 mars 2014
	\$	\$	\$
Montant impayé sur la facilité de crédit renouvelable			
Courant	46 000	35 000	40 000
Non courant	50 000	50 000	50 000
	96 000	85 000	90 000

La valeur comptable du découvert bancaire et de la facilité de crédit renouvelable avoisine la juste valeur de ceux-ci, puisque les emprunts portent intérêt à des taux variables.

8. Débentures convertibles subordonnées non garanties

Les débentures convertibles en circulation, toutes comptabilisées à titre de passifs non courants, sont présentées dans le tableau suivant :

	28 mars 2015	27 septembre 2014	29 mars 2014
	\$	\$	\$
Quatrième série	50 000	50 000	50 000
Cinquième série	60 000	60 000	60 000
Total de la valeur nominale	110 000	110 000	110 000
Moins les frais de financement différés	(2 134)	(2 495)	(2 856)
Moins la composante capitaux propres	(1 188)	(1 188)	(1 188)
Charge de désactualisation liée à la composante capitaux propres	500	418	338
Total de la valeur comptable	107 178	106 735	106 294

Au 28 mars 2015, la juste valeur des débentures des quatrième et cinquième séries s'établissait approximativement à 112,7 millions de dollars selon le cours de celles-ci.

ROGERS SUGAR INC.

9

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

9. Capital et autres composantes des capitaux propres

En novembre 2014, la Société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto pour procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle la Société peut racheter jusqu'à 1 000 000 d'actions ordinaires. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités faite en 2014 est entrée en vigueur le 27 novembre 2014 et peut se poursuivre jusqu'au 26 novembre 2015.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2014, la Société a racheté 85 400 actions ordinaires, d'une valeur comptable de 121 \$, pour une contrepartie en trésorerie totale de 372 \$. L'excédent du prix d'achat des actions sur la valeur comptable de celles-ci, soit 251 \$, a été imputé au déficit. Toutes les actions rachetées ont été annulées.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015, 30 000 actions ordinaires (néant au 27 septembre 2014; néant au 29 mars 2014) ont été émises à la suite de l'exercice d'options sur actions aux termes du régime d'options sur actions.

Au 28 mars 2015, un total de 94 058 860 actions ordinaires (94 028 860 au 27 septembre 2014; 94 028 860 au 29 mars 2014) étaient en circulation.

La Société a déclaré les dividendes suivants :

	28 mars 2015	29 mars 2014
	\$	\$
Dividendes	16 928	16 933
	16 928	16 933

ROGERS SUGAR INC.

10

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

10. Bénéfice par action

Le rapprochement du bénéfice de base et du bénéfice dilué par action est le suivant :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	28 mars	29 mars	28 mars	29 mars
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de base par action				
Bénéfice net	5 767	16 725	15 182	29 241
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	94 034 794	94 067 467	94 031 827	94 090 863
Bénéfice de base par action	0,06	0,18	0,16	0,31
Bénéfice dilué par action				
Bénéfice net	5 767	16 725	15 182	29 241
Plus l'incidence des débetures convertibles subordonnées non garanties et des options sur actions	–	1 327	1 177	2 653
	5 767	18 052	16 359	31 894
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base)	94 034 794	94 067 467	94 031 827	94 090 863
Plus l'incidence des débetures convertibles subordonnées non garanties et des options sur actions	–	17 025 641	7 692 308	16 025 641
	94 034 794	110 093 108	101 724 135	110 116 504
Bénéfice dilué par action	0,06	0,16	0,16	0,29

Pour le trimestre clos le 28 mars 2015, les débetures de quatrième et de cinquième séries ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif. Pour le semestre clos le 28 mars 2015, les débetures de cinquième série ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action pour la même raison.

11. Rémunération fondée sur des actions

La Société a réservé pour émission un total de 4 000 000 d'actions ordinaires (850 000 actions ordinaires au 27 septembre 2014; 850 000 actions ordinaires au 29 mars 2014) d'un prix égal au cours moyen des opérations effectuées pendant les cinq jours de bourse précédant la date d'attribution. Les options peuvent être exercées jusqu'à concurrence de 20 % des actions visées par les options par année, et ce, à partir de la date du premier anniversaire de l'attribution des options, et elles viendront à échéance après dix ans. Dans le cas d'une cessation d'emploi, d'une démission, d'un départ à la retraite, d'un décès ou d'une invalidité de longue durée, toutes les options sur actions attribuées aux termes du régime d'options sur actions pour lesquelles les droits n'ont pas été acquis doivent faire l'objet d'une renonciation.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

11. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Au cours du deuxième trimestre, 30 000 actions ordinaires (néant au 27 septembre 2014; néant au 29 mars 2014) ont été émises à la suite de l'exercice d'options sur actions aux termes du régime d'options sur actions pour un produit total en trésorerie de 108 \$, qui a été comptabilisé dans le capital social ainsi qu'une valeur attribuée de 5 \$ provenant du surplus d'apport.

La charge de rémunération est amortie sur le délai d'acquisition des droits sur les actions correspondantes visées par les options, et elle est constatée dans les charges administratives et de vente, avec un crédit compensatoire inscrit au surplus d'apport. Une charge de 2 \$ et de 5 \$ a été comptabilisée respectivement pour le trimestre et le semestre clos le 28 mars 2015 (une charge de 3 \$ et de 8 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 29 mars 2014).

Les tableaux suivants présentent un sommaire du régime d'options sur actions en date du 28 mars 2015 et du 27 septembre 2014 :

Prix d'exercice par option	Nombre d'options en circulation au 27 septembre 2014	Attributions d'options durant la période	Exercice d'options durant la période	Renonciation d'options durant la période	Nombre d'options en circulation au 28 mars 2015	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Nombre d'options pouvant être exercées
3,61 \$	30 000	–	30 000	–	–	–	–
5,61 \$	226 500	–	–	–	226 500	6,96	134 500

Prix d'exercice par option	Nombre d'options en circulation au 28 septembre 2013	Attributions d'options durant la période	Exercice d'options durant la période	Renonciation d'options durant la période	Nombre d'options en circulation au 27 septembre 2014	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Nombre d'options pouvant être exercées
3,61 \$	30 000	–	–	–	30 000	1,17	30 000
5,61 \$	226 500	–	–	–	226 500	7,46	88 500

Au 28 mars 2015 et au 27 septembre 2014, toutes les options en circulation étaient détenues par les principaux dirigeants (se reporter à la note 13).

12. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	28 mars 2015	29 mars 2014	27 septembre 2014	28 septembre 2013
	\$	\$	\$	\$
Transactions sans effet de trésorerie				
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	1 380	264	709	619

ROGERS SUGAR INC.

12

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

13. Principaux dirigeants

Les membres du conseil d'administration, le président ainsi que tous les vice-présidents sont réputés être les principaux dirigeants de la Société. Le tableau suivant fait état de la charge de rémunération des principaux dirigeants :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	28 mars	29 mars	28 mars	29 mars
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages à court terme	650	695	1 235	1 364
Allocations de présence des membres du conseil d'administration	45	109	154	200
Avantages postérieurs à l'emploi	30	31	59	63
Rémunération fondée sur des actions	2	3	5	8
	727	838	1 453	1 635

De plus amples renseignements sur la rémunération de chacun des administrateurs sont fournis dans la circulaire de sollicitation de procurations annuelle de la direction.

14. Charges liées au personnel

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	28 mars	29 mars	28 mars	29 mars
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Rémunérations, salaires et avantages du personnel	15 499	16 955	32 842	35 671
Charges liées aux régimes à prestations définies	1 202	1 171	2 417	2 492
Charges liées aux régimes à cotisations définies	1 281	1 283	1 960	1 957
Rémunération fondée sur des actions	2	3	5	8
	17 984	19 412	37 224	40 128

ROGERS SUGAR INC.

13

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

14. Charges liées au personnel (suite)

Les charges liées au personnel ont été constatées dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat net et inscrites à l'actif dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités de la situation financière, de la façon suivante :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	28 mars	29 mars	28 mars	29 mars
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Coût des ventes	14 559	15 977	30 663	33 466
Charges administratives et de vente	2 957	3 057	5 732	5 915
Frais de distribution	297	339	576	662
	17 813	19 373	36 971	40 043
Immobilisations corporelles	171	39	253	85
	17 984	19 412	37 224	40 128

15. Informations sectorielles

La Société a un secteur d'activités et donc, un secteur à présenter.

Les produits proviennent de clients situés dans les zones géographiques suivantes :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	28 mars	29 mars	28 mars	29 mars
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Canada	119 451	121 388	243 935	253 738
États-Unis	7 669	5 911	11 911	10 437
	127 120	127 299	255 846	264 175

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de 2014 ont été reclassés en fonction de la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice à l'étude.